

ASSOCIATION
ESPACE SOCIAL ET CULTUREL DU DIOIS

Place de l'Evêché

26150 DIE

RAPPORT

DU

COMMISSAIRE AUX COMPTES

sur les comptes annuels - exercice clos le 31/12/2022

GAZAGNES Jacques
Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la cour
D'appel de Lyon
7, chemin du Pavillon
69300 Caluire et Cuire

ASSOCIATION ESPACE SOCIAL ET CULTUREL DU DIOIS
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
sur les comptes annuels - exercice clos le 31/12/2022

A l'Assemblée Générale de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association ESPACE SOCIAL ET CULTUREL DU DIOIS tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie, que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

ASSOCIATION ESPACE SOCIAL ET CULTUREL DU DIOIS
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
sur les comptes annuels - exercice clos le 31/12/2022

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents et membres

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents et membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Caluire et Cuire, le 12 mai 2023



Jacques Gazagnes
Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

Page 2 :	Bilan arrêté au 31/12/22 — Actif
Page 3 :	Bilan arrêté au 31/12/22 — Passif
Page 4 à 9 :	Compte de Résultat de l'exercice 2022
Page 10 à 18 :	Annexe
Page 19 :	Glossaire

Espace Social et Culturel du Diois — ESCDD
Place de l'Evêché — 26150 DIE
Tél : 04 75 22 20 45 — Fax : 04 75 22 28 06
Site : www.escdd.fr — Mail : contact@escdd.fr
SIRET : 302 801 1390 004 — APE : 9499Z
Association d'éducation populaire, reconnue d'intérêt général

Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			31.12.2021
	Brut	Amort	Net	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24 273.31	18 829.25	5 444.06	5 454.04
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUIT				
CONCES. BREVETS LICENCES LOGICIELS DROITS & VAL SIMILAIRES	23 208.31	18 805.84	4 402.47	5 454.04
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 065.00	23.41	1 041.59	
AVANCES ET ACOMPTES (INCORPORELLES)				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	227 762.91	165 664.52	62 098.39	45 210.06
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS				
INSTALLATION TECHNIQUE, MAT ET OUTILLAGE INDUS.	227 762.91	165 664.52	62 098.39	45 210.06
IMMOBILISATIONS EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	817.69		817.69	817.69
PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES				
AUTRES TITRES IMMOBILISES	517.69		517.69	517.69
PRETS				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	300.00		300.00	300.00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	252 853.91	184 493.77	68 360.14	51 481.79
STOCKS ET EN-COURS				
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS				
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS				
EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES				
PRODUITS INTERMEDIAIRES ET FINIS				
MARCHANDISES				
CREANCES D'EXPLOITATION	188 696.07		188 696.07	145 581.40
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	23 512.01		23 512.01	12 685.79
CREANCES RECUES PAR LEGS ET DONATIONS				
AUTRES CREANCES	165 184.06		165 184.06	132 895.61
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	190 930.33		190 930.33	172 365.54
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	6 974.39		6 974.39	3 719.85
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	386 600.79		386 600.79	321 666.79
FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (3)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS DES OBLIGATIONS / EMPRUNTS (4)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)				
TOTAL GENERAL	639 454.70	184 493.77	454 960.93	373 148.58

Passif	31/12/2022 Montant	31.12.2021 Total
CAPITAL	24 424.43	24 424.43
FONDS PROPRES		
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE	150 000.00	150 000.00
AUTRES RESERVES		
REPORT A NOUVEAU	-844.16	-4 598.51
EXEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	-5 887.43	3 754.35
SITUATION NETTE (1)	167 692.84	173 580.27
AUTRES FONDS		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	55 374.08	27 687.61
PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL AUTRES FONDS (2)	55 374.08	27 687.61
TOTAL FONDS PROPRES (1 + 2)	223 066.92	201 267.88
FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS		
FONDS DEDIES	9 833.52	22 545.44
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES (3)	9 833.52	22 545.44
PROVISIONS POUR RISQUES		1 200.00
PROVISIONS POUR CHARGES	14 469.13	8 957.64
TOTAL PROVISIONS (4)	14 469.13	10 157.64
DETTES		
DETTES FINANCIERES		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET ASSIMILES (TITRES ASSOCIATIFS)		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	36 675.25	1 930.48
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		5 000.00
DETTES D'EXPLOITATION		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	29 188.73	27 060.13
DETTES DES LEGS OU DONATION		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	64 223.06	52 508.09
DETTES DIVERSES		
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES	6 435.67	6 489.43
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	71 068.65	46 189.49
TOTAL DETTES (5)	207 591.36	139 177.62
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)		
TOTAL GENERAL	454 960.93	373 148.58

COMPTE DE RÉSULTAT 2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			31.12.2021 Total	Variation	
	Montant	Total	%		Montant	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
COTISATIONS	9 100.00		1.09	6 990.33	2 109.67	30.18
75610000 Adhésions Familles -	1 697.00		0.20	1 486.33	210.67	14.17
75620000 Adhésions individuelles -	5 703.00		0.69	3 980.67	1 722.33	43.27
75630000 Adhésions associations et autres -	1 700.00		0.20	1 523.33	176.67	11.60
VENTES DE BIENS	1 575.50		0.19	452.72	1 122.78	248.01
70700000 Recette bar & restauration Evénements	1 575.50		0.19	452.72	1 122.78	248.01
DONT VENTES DE DONS EN NATURE						
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	328 609.34		39.48	259 883.47	68 725.87	26.44
70610000 Participation des adhérents	124 118.13		14.91	82 537.37	41 580.76	50.38
70611000 CAF - Aides aux vacances	3 848.80		0.46	2 391.04	1 457.76	60.97
70612000 MSA - Aides aux vacances	87.10		0.01	20.10	67.00	333.33
70613000 JPA - Aides aux vacances	1 374.00		0.17	330.00	1 044.00	316.36
70614000 CD 26, Mairies.... - Aides aux familles	255.00		0.03		255.00	
70615000 ESCDD - Aides aux vacances				103.81	-103.81	-100.00
70615100 ESCDD - Fond de solidarité	720.95		0.09		720.95	
70617000 Etat - Pass'sport	1 750.00		0.21		1 750.00	
70618000 Région AURA - Pass' Région	30.00		0.00	60.00	-30.00	-50.00
70621000 PS CAF - ALSH	21 611.66		2.60	18 690.48	2 921.18	15.63
70621100 PS MSA - ALSH	348.36		0.04	1 408.59	-1 060.23	-75.27
70622000 PS CAF - CLAS	2 998.53		0.36	1 891.94	1 106.59	58.49
70623000 PS CAF - Animation Globale	75 785.00		9.10	74 739.00	1 046.00	1.40
70624000 PS CAF - LAEP	12 606.27		1.51	12 286.77	319.50	2.60
70625000 PS CAF - Animation Collective Famille	23 682.00		2.85	22 988.00	694.00	3.02
70626000 PS CAF - Jeunes	32 212.00		3.87	30 983.00	1 229.00	3.97
70660000 Part. Asso. et autres partenaires -	16 655.73		2.00	6 381.00	10 274.73	161.02
70661000 Recettes billetterie spectacles	625.00		0.08		625.00	
70670000 Mise à Dispo & autres presta. -	9 900.81		1.19	5 072.37	4 828.44	95.19
DONT PARRAINAGES						
VENTES DE BIENS ET SERVICES		330 184.84	39.67	260 336.19	69 848.65	26.83
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	432 951.58		52.01	423 408.91	9 542.67	2.25
SOUS-TOTAL 74	432 951.58		52.01	423 408.91	9 542.67	2.25
74100000 Etat - Dél. Rég. Droits des femmes - Sub	1 000.00		0.12	1 000.00		
74130000 Etat - Aide à l'emploi & Service civique				11 139.23	-11 139.23	-100.00
74150000 Etat - FONJEP	20 724.00		2.49	14 214.00	6 510.00	45.80
74170000 Etat - DRAJES	3 800.00		0.46	8 000.00	-4 200.00	-52.50
74330000 Cons Dép 26 - Sub Jeunesse Prévention sp	35 000.00		4.20	35 000.00		
74340000 Cons Dép 26 - Sub Jeunesse Animation Soc	58 300.00		7.00	58 300.00		
74350000 Cons Dép 26 - Sub LAEP	4 400.00		0.53	4 400.00		
74400000 Subv.fonctionnement-COMMUNE				100.00	-100.00	-100.00
74510000 CCD - Subvention ALSH	54 759.00		6.58	43 099.87	11 659.13	27.05
74511000 CCBDP - Subvention ALSH La Motte	6 959.00		0.84	6 660.47	298.53	4.48
74520000 CCD - Subvention LAEP	4 290.20		0.52	4 063.20	227.00	5.59
74530000 CCD - Subvention Formation Anim Périsco	5 520.00		0.66	4 227.00	1 293.00	30.59
74560000 CCD - Subvention Fonctionnement	147 592.50		17.73	149 045.90	-1 453.40	-0.98
74600000 CAF - Subventions fonctionnement	47 836.88		5.75	43 447.88	4 389.00	10.10
74700000 MSA - Subventions fonctionnement	16 570.00		1.99	5 331.36	11 238.64	210.80

COMPTE DE RÉSULTAT 2022

	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			31.12.2021	Variation	
	Montant	Total	%	Total	Montant	%
74800000 Fédé Centres Sociaux - Sub diverses	4 000.00		0.48	10 680.00	-6 680.00	-62.55
74810000 CARSAT -	10 000.00		1.20	8 000.00	2 000.00	25.00
74820000 Agence Régionale de Santé ARA -	6 700.00		0.80	6 700.00		
74830000 SOLIHA26 Consortium -	1 500.00		0.18		1 500.00	
74832000 Fondation de France	4 000.00		0.48		4 000.00	
74833000 Fondation MACIF -				10 000.00	-10 000.00	-100.00
VERSEMENT. DES FONDATEURS OU CONSOMMAT. DOTATION CONSOMPT.						
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	100.00		0.01	785.00	-685.00	-87.26
DONS MANUELS	100.00		0.01	785.00	-685.00	-87.26
75400000 Collectes et Dons	100.00		0.01	785.00	-685.00	-87.26
MECENATS						
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE						
CONTRIBUTIONS FINANCIERES						
PRODUITS DE TIERS FINANCEURS		433 051.58	52.03	424 193.91	8 857.67	2.09
REPRISES / AMORT., DEPRECIAT. PROV. ET TRANSFERT CHGS	10 173.16		1.22	69 975.82	-59 802.66	-85.46
78110000 Reprise s/amorts des immos				392.82	-392.82	-100.00
78150000 Repr.s/prov.risques&ch.exploit	4 412.33		0.53	29 521.45	-25 109.12	-85.05
78151000 Reprise suur provision retraite				4 095.84	-4 095.84	-100.00
78170000 Repr.prov.Dépré.actifs circula				1 758.85	-1 758.85	-100.00
78171000 Reprise sur provision CET	319.44		0.04	10 890.10	-10 570.66	-97.07
79100000 Transferts de charges	536.39		0.06	5 025.71	-4 489.32	-89.33
79110000 Etat - Indemnités chômage partiel				7 084.85	-7 084.85	-100.00
79120000 Remboursement Frais de formation	4 905.00		0.59	11 206.20	-6 301.20	-56.23
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES	17 545.44		2.11	1 500.00	16 045.44	1 069.70
78900000 Report des ressources non util	17 545.44		2.11	1 500.00	16 045.44	1 069.70
AUTRES PRODUITS	123.84		0.01	534.47	-410.63	-76.83
75800000 Produits divers de gestion courante	123.84		0.01	534.47	-410.63	-76.83
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		800 178.86	96.13	763 530.72	36 648.14	4.80
CHARGES D'EXPLOITATION						
ACHATS DE MARCHANDISES						
VARIATION DE STOCK						
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	189 047.61		22.71	137 119.98	51 927.63	37.87
SOUS-TOTAL 60	68 592.00		8.24	49 276.13	19 315.87	39.20
60410000 Achat prestations (spectacle, activités)	16 726.36		2.01	8 340.76	8 385.60	100.54
60510000 Achat petit matériel et mobilier	2 116.42		0.25	1 798.24	318.18	17.69
60520000 Achat matériel pédagogique -	3 002.59		0.36	2 742.21	260.38	9.50
60611000 Eau	1 900.24		0.23	693.07	1 207.17	174.18
60614000 Carburant pour véhicules	3 380.06		0.41	1 784.17	1 595.89	89.45
60615000 Gaz	8 068.58		0.97	9 269.75	-1 201.17	-12.96
60618000 Electricité	6 603.14		0.79	5 996.65	606.49	10.11
60631000 Fournitures d'entretien et conso divers	7 028.83		0.84	5 327.88	1 700.95	31.93
60632000 Fournitures pédagogiques	2 320.07		0.28	4 206.49	-1 886.42	-44.85
60640000 Fournitures administratives	2 220.52		0.27	1 125.27	1 095.25	97.33
60680000 Alimentation et boisson	15 225.19		1.83	7 991.64	7 233.55	90.51

COMPTE DE RÉSULTAT 2022

	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			31.12.2021	Variation	
	Montant	Total	%	Total	Montant	%
SOUS-TOTAL 61	18 034.60		2.17	17 522.94	511.66	2.92
61210000 Location photocopieur -	5 044.09		0.61	3 756.70	1 287.39	34.27
61320000 Locations de salle	1 455.00		0.17	200.00	1 255.00	627.50
61340000 Location de véhicules	970.00		0.12	169.51	800.49	472.24
61520000 Entret. & réparat./biens immos	1 288.88		0.15	192.00	1 096.88	571.29
61530000 Entretien & réparation matériels	161.50		0.02	1 040.36	-878.86	-84.48
61550000 Entretien & réparations véhicules	1 193.00		0.14	3 223.68	-2 030.68	-62.99
61560000 Maintenance	120.00		0.01		120.00	
61600000 Primes d'assurances	6 006.46		0.72	5 703.90	302.56	5.30
61610000 Primes d'assurance Véhicules	1 691.82		0.20	1 691.82		
61700000 Etudes et recherches				1 020.00	-1 020.00	-100.00
61810000 Documentation générale	103.85		0.01	524.97	-421.12	-80.22
SOUS-TOTAL 62	102 421.01		12.30	70 320.91	32 100.10	45.65
62140000 Personnel extérieur	50 744.48		6.10	24 164.88	26 579.60	109.99
62260000 Honoraires	3 900.00		0.47	3 900.00		
62270000 Frais d'acte et de contentieux				54.95	-54.95	-100.00
62310000 Annonces et insertions	2 717.00		0.33	60.20	2 656.80	4 413.29
62341000 Cadeaux	100.00		0.01	30.50	69.50	227.87
62360000 Catalogues et imprimés	4 559.72		0.55	5 227.56	-667.84	-12.78
62510000 Voyages et déplacement	10 016.57		1.20	4 527.60	5 488.97	121.23
62520000 Frais de restauration	1 623.71		0.20	1 212.01	411.70	33.97
62530000 Frais d'hébergement	5 236.99		0.63	2 036.58	3 200.41	157.15
62610000 Affranchissements	1 796.73		0.22	60.95	1 735.78	2 847.88
62620000 Frais de téléphone et internet	5 442.55		0.65	5 768.32	-325.77	-5.65
62700000 Services bancaires & assimilés	2 406.41		0.29	1 636.33	770.08	47.06
62810000 Concours divers, cotisations..	6 278.82		0.75	6 221.00	57.82	0.93
62820000 Dons accordés	0.63		0.00		0.63	
62860000 Frais de formation	3 349.00		0.40	10 756.20	-7 407.20	-68.86
62861100 Frais annexes de formation - déplacement	339.40		0.04	1 566.00	-1 226.60	-78.33
62861200 Frais annexes de formation - repas	19.00		0.00		19.00	
62861300 Frais annexes de formation - hébergement				441.83	-441.83	-100.00
62862000 Analyse de la pratique	3 890.00		0.47	2 506.00	1 384.00	55.23
62870000 Frais de formation Elus et bénévoles				150.00	-150.00	-100.00
AIDES FINANCIERES						
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	19 556.28		2.35	16 316.58	3 239.70	19.86
63110000 Taxes sur les salaires	12 485.72		1.50	8 742.49	3 743.23	42.82
63330000 Part.empl.format.profes.contin	7 070.56		0.85	7 574.09	-503.53	-6.65
SALAIRES ET TRAITEMENTS	442 997.67		53.22	435 565.43	7 432.24	1.71
64110000 Salaires & appointements bruts	432 660.27		51.98	395 825.12	36 835.15	9.31
64120000 Congés Payés	730.47		0.09	1 140.62	-410.15	-35.96
64130000 Primes et gratifications				26 419.34	-26 419.34	-100.00
64140000 Paniers Repas et autres indemnités	3 060.00		0.37	2 730.00	330.00	12.09
64141000 Indemnités Service Civique et stagiaires				830.56	-830.56	-100.00
64142000 Indemnités Activité partielle				7 126.44	-7 126.44	-100.00
64160000 Compte Epargne Temps	3 854.19		0.46	24.39	3 829.80	5 702.34
64170000 Provisions pour salaires & primes à vers	1 994.62		0.24	1 468.96	525.66	35.78
64180000 Salaires bruts Intermittent GUSO	698.12		0.08		698.12	
CHARGES SOCIALES	124 475.25		14.95	120 722.15	3 753.10	3.11
64510000 Cotisations URSSAF	59 178.86		7.11	62 689.18	-3 510.32	-5.60
64520000 Cotis. Prévoyance	6 201.97		0.75	3 546.15	2 655.82	74.89
64521000 Cotis. Mutuelle	7 080.28		0.85	6 451.67	628.61	9.74
64531000 Cotis. Retraite non cadre - ARRCO	25 249.49		3.03	24 495.15	754.34	3.08
64540000 Cotisations Chômage	18 171.63		2.18	16 624.75	1 546.88	9.30
64552000 Charges sociales sur Congés Payés	186.91		0.02	312.71	-125.80	-40.23
64556000 Charges sociales CET	1 450.93		0.17	4.65	1 446.28	1 102.80
64557000 Charges sociales sur Provisions salaire	444.58		0.05	290.04	154.54	53.28

COMPTE DE RÉSULTAT 2022

	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			31.12.2021	Variation	
	Montant	Total	%	Total	Montant	%
64720000 Versts au CSE	4 326.60		0.52	3 958.25	368.35	9.31
64750000 Médecine du Travail, Pharmacie	2 184.00		0.26	2 349.60	-165.60	-7.05
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	18 821.01		2.26	17 083.89	1 737.12	10.17
68110000 Dotations aux amorts des immo.	15 061.58		1.81	15 883.89	-822.31	-5.18
68120000 Dot.amort.charges d'exploitat.				1 200.00	-1 200.00	-100.00
68170000 Dot.aux prov.dépréc.actif circ	3 759.43		0.45		3 759.43	
DOTATIONS AUX PROVISIONS	5 511.49		0.66	1 709.13	3 802.36	222.47
68151000 Provisions pour retraite	5 511.49		0.66	1 709.13	3 802.36	222.47
REPORTS EN FONDS DEDIES	9 833.52		1.18	17 545.44	-7 711.92	-43.95
68940000 Engagts à réal./subv. attribuée	9 833.52		1.18	17 545.44	-7 711.92	-43.95
AUTRES CHARGES	10 114.00		1.22	9 101.42	1 012.58	11.13
65111000 Droits d'auteurs SACEM SPRE	404.50		0.05	338.09	66.41	19.64
65120000 Licences activités sportives	345.00		0.04	1 036.00	-691.00	-66.70
65130000 Assistance Logiciel	5 722.50		0.69	6 591.16	-868.66	-13.18
65400000 Pertes sur créances irrécouvr.	2 856.50		0.34	234.60	2 621.90	117.60
65800000 Charges diverses de gestion courante	14.55		0.00	477.76	-463.21	-96.95
65881000 Fond de solidarité	770.95		0.09	258.81	512.14	197.88
65882000 Aides aux séjour ESCDD - JPA				165.00	-165.00	-100.00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)		820 356.83	98.56	755 164.02	65 192.81	8.63
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)		-20 177.97		8 366.70		

COMPTE DE RÉSULTAT 2022

	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			31.12.2021	Variation	
	Montant	Total	%	Total	Montant	%
PRODUITS FINANCIERS						
DE PARTICIPATION						
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE						
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	853.09		0.10	7.31	845.78	11 570.18
76810000 Intérêts des cptes financiers	853.09		0.10	7.31	845.78	11 570.18
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGE						
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE						
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)		853.09	0.10	7.31	845.78	11 570.18
CHARGES FINANCIERES						
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS						
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (4)						
RESULTAT FINANCIER (3-4)		853.09		7.31		
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
SUR OPERATIONS DE GESTION	14 268.71		1.71	13 724.06	544.65	3.97
77100000 Produits exceptionnels	14 268.71		1.71	13 724.06	544.65	3.97
77200000 Produits sur exerc. antérieurs						
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	11 174.14		1.34	6 244.00	4 930.14	78.96
77700000 QP subv. invest. aff. cpte résultat	11 174.14		1.34	6 244.00	4 930.14	78.96
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGES						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)		25 442.85	3.06	19 968.06	5 474.79	27.42
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
SUR OPERATIONS DE GESTION	12 005.40		1.44	24 587.72	-12 582.32	-51.17
67100000 Ch. Excpet. sur opé. de gestion	12 005.40		1.44	24 587.72	-12 582.32	-51.17
67200000 Charges sur exerc. antérieurs						
SUR OPERATION EN CAPITAL						
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)		12 005.40	1.44	24 587.72	-12 582.32	-51.17
RESULTAT EXCEPTIONNEL (5-6)		13 437.45		-4 619.66		

COMPTE DE RÉSULTAT 2022

	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			31.12.2021	Variation	
	Montant	Total	%	Total	Montant	%
PARTICIPATION DES SALAIRES AUX RESULTATS (7)						
IMPOTS SUR LES BENEFICES (8)						
TOTAL DES PRODUITS (1+3+5)		826 474.80	99.29	783 506.09	42 968.71	5.48
TOTAL DES CHARGES (2+4+6+7+8)		832 362.23	100.00	779 751.74	52 610.49	6.75
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE				3 754.35	-3 754.35	-100.00
SOLDE DEBITEUR = PERTE		5 887.43	0.71		5 887.43	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
DONS EN NATURE	86 384.20		10.38	29 573.00	56 811.20	192.10
87000000 CVN - Bénévolat	86 384.20		10.38	29 573.00	56 811.20	192.10
PRESTATION EN NATURE	5 069.61		0.61	33 382.35	-28 312.74	-84.81
87100000 Dons en nature	5 069.61		0.61	33 382.35	-28 312.74	-84.81
BENEVOLAT						
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		91 453.81	10.99	62 955.35	28 498.46	45.27
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
SECOURS EN NATURE	86 384.20		10.38	29 573.00	56 811.20	192.10
86000000 CVN - Personnel bénévole	86 384.20		10.38	29 573.00	56 811.20	192.10
MISES A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS	5 069.61		0.61	33 382.35	-28 312.74	-84.81
86100000 CVN - Mise à disposition gratuite de bie	5 069.61		0.61	33 382.35	-28 312.74	-84.81
PRESTATION EN NATURE						
PERSONNEL BENEVOLE						
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		91 453.81	10.99	62 955.35	28 498.46	45.27

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PAR NATURE

TOTAL (871)	0.00	870	Bénévolat
860	Bénévolat	87000000	CVN - Bénévolat
86000000	CVN - Personnel bénévole	86 384.20	TOTAL (870)
TOTAL (860)	86 384.20	871	Dons et Prestations en nature
861	Mise à disposition gratuite de biens	87100000	Dons en nature
86100000	CVN - Mise à disposition gratuite de bie	5 069.61	TOTAL (861)
Total charges contributions volontaires	91 453.81	Total produits contributions volontaires	91 453.81

1.1 Informations générales

L'Espace Social et Culturel du Diois a pour but de faire vivre des espaces :

- d'apprentissage et d'exercice de la vie démocratique ;
- de promotion individuelle et collective ;
- de développement social et culturel du citoyen, et d'être un acteur / interlocuteur pour la construction des politiques locales.
- d'éducation populaire et de solidarité ;

Cette association :

- est laïque
- est ouverte à toute personne physique quelque soit sa condition sociale, culturelle, économique, professionnelle, confessionnelle, politique. Les origines ne peuvent en aucun cas faire obstacle à l'adhésion.
- accorde tant aux femmes qu'aux hommes un égal accès à toutes ses instances décisionnelles. Elle tend, dans la mesure du possible et en fonction de ses adhérents, à la parité dans ces mêmes instances. L'association s'interdit toute discrimination, veille au respect de ce principe et garantit la liberté de conscience pour chacun de ses membres.

Nature et périmètre des activités

L'Espace Social et Culturel du Diois propose des activités et services à ses adhérents et différents publics principalement sur le territoire de la Communauté des Communes du Pays Diois. Les différents axes s'articulent autour des axes suivants :

- Enfance : accueils de loisirs 3-11 ans à Die, La Motte-Chalancon et depuis 2022 à Luc-en-Diois, accompagnement scolaire
- Jeunesse : accueil de loisirs jeunes, prévention spécialisée, animation et accompagnement de projets collectifs et individuels, réseau des acteurs jeunesse
- Parentalité : accompagnement de projets et de parents, Lieu d'accueil enfants parents Bleu Hamac
- Accès aux droits : atelier sociolinguistique, Écrivains publics, Mobilité solidaire, Habitat intergénérationnel et animations autour du vieillissement.
- Activités socioculturelles : ateliers sportifs, artistiques et socioculturels,
- Animation territoriale : accompagnement d'associations, des collectivités, formation de bénévoles, formations des animateurs.rices périscolaires.

Moyens mis en œuvre

Pour développer l'ensemble de ses activités et de son projet social, l'Espace Social et Culturel du Diois dispose d'une équipe salariée de 15,42 ETP (au 31/12/2022), d'un Conseil d'Administration et d'un bureau.

Les moyens d'action de l'association sont :

L'organisation d'activités et d'actions collectives, la tenue d'assemblées périodiques, diverses publications (sites Internet, profils réseaux sociaux, plaquettes, journal,...), l'accompagnement de projets collectifs, l'organisation de débats, l'organisation de formations pour faciliter l'action, l'organisation et l'accompagnement de dynamiques d'échange et d'apprentissage, l'animation du travail en réseau.

1.2 — Événements significatifs

L'année 2022 a débuté encore sous le signe de la crise sanitaire, mais la situation s'améliorant et avec la levée progressive de toutes les mesures restrictives, les activités du centre social ont retrouvé une certaine normalité. L'association a pu aussi mener tout au long de l'année de nombreuses actions (en partenariat avec d'autres EVS du territoire) pour renouveler son projet social. Voici les principales évolutions pour le compte de résultat :

Vente de prestations de services : augmentation d'environ 68 700 € (+26%).

Le retour à la normale favorise l'accueil d'un plus grand nombre d'enfants dans nos différents accueils de loisirs et le lancement d'une nouvelle saison pour les activités sportives et culturelles dont la fréquentation retrouve les niveaux d'avant COVID – hausse respective de 11 700 € (29%) et de 31 800 € (90%)

Les prestations de services versées par la CAF de la Drôme ont augmenté de 6 300 € (4%). Les différents services financés connaissant une augmentation mécanique, seules les PS Accueils de loisirs augmentent plus rapidement en suivant la hausse de fréquentation enregistrée en 2022 – hausse de 2 900 € (16%).

La reprise d'activité favorise aussi les actions partenariales et les mises à disposition de matériel et de salle avec une hausse de 16 850 €.

Subventions : augmentation de près de 5 900 € (1,4%).

- **ETAT :** Pas de financement d'emploi aidé par rapport à l'année passée (baisse de 11 100 €), mais obtention d'un troisième poste FONJEP (hausse de 6 500 €).
- **CCD :** Hausse d'environ 11 700 € qui provient du soutien croissant de la collectivité pour le développement des accueils de loisirs sur son territoire, avec l'ouverture d'un nouvel établissement sur Luc-en-Diois.
- **CAF de la Drôme :** augmentation de 4 000€ des subventions de fonctionnement en raison d'une aide spécifique pour le renouvellement du projet social.
- **MSA :** Hausse conséquente du soutien financier de la MSA (11 200 € / +210 %) avec l'obtention de nouveaux financements dans le cadre du dispositif « Grandir en milieu rural ».
- **Autres financements :** baisse des aides transitant par la Fédération des centres sociaux avec l'arrêt en 2022 du financement PIC Jeunes invisibles. Une nouvelle aide néanmoins pour la jeunesse via le consortium SOLIHA 26 pour le financement des jeunes invisibles. Les aides provenant de structures privées ou de fondations sont moins importantes qu'en 2021 (Fondation Macif : -10 000 €), malgré l'arrivée de la Fondation de France sur les thématiques d'habitat et de logement.

Reprise sur amortissements et provisions : diminution importante de 60 000 €.

Peu de provisions en 2021 liées à des départs de salariés pour l'année 2022, donc peu de reprise pour prime, retraite et CET que l'année précédente soit une baisse de 40 000 €. Contrairement aux deux années précédentes aucun recours au dispositif d'activité partielle n'a été nécessaire en 2022, donc pas d'indemnité perçue à ce titre, soit une baisse de 7 100 €.

Achats : la reprise de l'activité après la crise sanitaire entraîne logiquement une hausse des charges directes comme l'achat de prestations de services et les achats d'alimentation et de boisson (hausse respective de 8 400€ et 7 200 €). A noter également une augmentation pour l'eau (fuite signalée mais non réparée dans les temps), de carburant.

Services extérieurs : stabilité avec une baisse des frais d'entretien des véhicules (-2 000 €) compensé par des augmentations de 1 200 € de frais pour le photocopieur et pour les locations de salle.

Autres services extérieurs : hausse de 32 100€. La reprise d'activité entraîne également la hausse des rémunérations du personnel extérieur (liés aux activités socioculturelles : +31 000€) des frais de déplacements (+5 500€), d'hébergement (+3 200 €) et d'affranchissement (+1 700 €). Baisse des actions de formations d'analyse de la pratique, et des frais annexes (-9 000€).

Impôts et taxes : augmentation de 3 240€ pour la taxe sur les salaires et la formation continue en raison de l'augmentation de la masse brute annuelle.

Salaires et traitements : Augmentation de 7 400 € (+1,7%). Avec une augmentation de la masse salariale brute de 36 800€ (+9,3%) qui s'explique par l'arrêt du recours à l'activité partielle (-7 100€), des embauches supplémentaires (une animatrice mobilité : +4 300 €, un animateur jeunesse +13 700€ et des renforts pour l'animation enfance +6 000€), et enfin les hausses mécaniques (SMIC, valeur du point de la convention collective, RIS) qui suivent l'inflation.

Charges sociales : légère hausse de 3 750 € (3%) qui suit logiquement la hausse de la masse salariale brute.

Dotations aux amortissements et provisions : hausse de 1 700 €. Malgré une baisse des dotations aux amortissements d'environ 2 000 €, nous avons passé une provision pour dépréciation d'une créance de 3 760 € auprès d'une association partenaire au devenir incertain. La provision pour retraite a beaucoup augmenté (3 800 €) suite à une révision du calcul et la prise en compte d'un plus grand nombre de salariés.

Reports en fonds dédiés : Les fonds pour la mobilité solidaire de 2021 et ceux reçus en 2022, nécessitent à nouveau un report sur 2023 mais dans une moindre mesure (baisse de 10 200 €).

Autres charges : hausse de 1 000€. Perte sur créances irrécouvrables : révision régulière suite à impayés trop anciens, erreurs de manipulation de logiciels, régularisations entre comptabilité et logiciel de facturation et sde gestion des adhérents (2900€).

Produits exceptionnels : Baisse de 1 600€ qui provient de régularisations des soldes de prestations de services CAF de 2021. À noter la hausse de la quote-part des subventions d'investissement affectée au compte de résultat (1 900€).

Charges exceptionnelles : Baisse de 12 600 €. Cela s'explique par une absence de charges de régularisation des comptes clients effectuées l'an passé au moment du changement de logiciel (-13 700 €), mais aussi moins de grosses réparations sur des biens ou locaux mis à disposition.

2 – Principes et méthodes comptables

2.1 — Les comptes annuels

Les comptes annuels comprennent :

- Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/22 dont le total est de **454 960,93 €**
- Le compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de tableau et présentant un résultat déficitaire de **5 887,43 €**.
- L'annexe

Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tels. Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

2.2 — Conventions générales et adaptation au secteur associatif

Les comptes annuels de l'exercice 2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions légales en vigueur.

Le règlement ANC n°2018-06 du 05/12/2018, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif a été appliqué.

Les principes comptables ont été appliqués (avec pour objectifs de fournir une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association à la date de clôture) :

- Comparabilité
- Continuité de l'activité
- Régularité
- Sincérité
- Importance relative
- Prudence

2.3 — Changement de méthode d'évaluation et de présentation : Néant

3 – Informations sur les postes de l'actif du bilan

3.1 – Immobilisations et Amortissements

Les textes comptables applicables prévoient la possibilité (dans un souci de simplification, pour les associations ne dépassant pas un certain seuil) de ne pas décomposer la valeur d'origine des immobilisations. Cette possibilité a été retenue par l'association. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée prévue pour produire des services aux adhérents.

3.1.1 - Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Comptes d'immobilisation	Valeurs Brutes			
	Au 01/01	Acquisition	Sorties	Au 31/12
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	23 208,31		-	23 208,31
Autres Immobilisations incorporelles	-	1 065,00		1 065,00
Installations Techniques, Matériels et Outillages	37 813,14	-	-	37 813,14
Installations gles, Agencements, Aménagements divers	25 543,51	24 000,00	-	49 543,51
Matériels de Transport	28 863,00	-	-	28 863,00
Matériel de Bureau et Matériel Informatique	45 022,55		-	45 022,55
Mobilier	49 337,07	6 604,93	-	55 942,00
Matériel pédagogique et d'activité	10 308,72	270,00	-	10 578,72
Immobilisations financières	817,69	-	-	817,69
TOTAL Exercice 2022	220 913,99	31 939,93	-	252 853,92

3.1.2 - Amortissements

Durée d'amortissements en fonction du type d'immobilisations :

- Logiciels De 1 à 3 ans
- Installations techniques, matériels et outillages De 2 à 5 ans
- Installations générales et aménagement divers De 3 à 10 ans
- Matériels de transports De 3 à 6 ans
- Matériels de bureau et matériels informatiques De 1 à 5 ans
- Mobilier De 3 à 10 ans
- Matériels pédagogiques et d'activités De 2 à 3 ans

Comptes d'amortissement	Amortissement			
	Au 01/01	Dotations	Reprises	Au 31/12
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	17 754,27	1 051,57		18 805,84
Autres immobilisations incorporelles		23,41		23,41
Installations Techniques, Matériels et Outillages	35 864,84	577,36		36 442,20
Installations gles, Agencements, Aménagements divers	15 585,25	1 876,61		17 461,86
Matériels de Transport	22 857,14	2 257,55		25 114,69
Matériel de Bureau et Matériel Informatique	30 848,92	5 054,25		35 903,17
Mobilier	37 981,39	3 406,90		41 388,29
Matériel pédagogique et d'activité	8 540,38	813,93		9 354,31
TOTAL Exercice 2022	169 432,19	15 061,57	-	184 493,76

3.2 – État des créances et des produits à recevoir

Créances	2022	2021
Créances clients et usagers (adhérents)	23 512,01	12 685,79
Participations des familles	12 460,55	9 219,66
Créances douteuses	-3 759,43	
Provision pour dépréciation de créances		
Clients et autres partenaires	14 810,89	3 466,13
Autres créances	165 173,58	132 895,61
FONJEP	3 552,00	7 107,00
DRAAF	11 072,00	
CAF	93 221,06	87 174,61
Conseil Général Drôme		4 310,00
CC Baronnies Drôme Provençale	3 134,00	2 641,22
MSA	25 458,70	5 000,00
Fondation de France	15 000,00	
Fédération des Centres Sociaux	3 000,00	13 000,00
CARSAT	3 000,00	8 000,00
SOLIHA 26	2 750,00	
Uniformation – Remboursement Frais de formation	300,00	1 000,00
CHORUM – Indemnités journalières de prévoyance	536,39	
Autres créances	4 149,43	4 662,78
Charges constatées d'avance	6 974,39	3 719,85
Dont animateurs d'activités – prestation 2023	5 729,50	2 716,88
Total général	188 685,59	145 581,40

4 – Informations sur les postes du passif du bilan

4.1 – Variation des fonds associatifs

Fonds associatifs	Total au 01/01	Augmentations	Diminutions	Total au 31/12
101000 – Fonds associatifs sans droit de reprise	24 424,43			24 424,43
106800 – Réserves de trésorerie	150 000,00			150 000,00
110000 – Report à nouveau (créditeur)	-			-
119000 – Report à nouveau (débitteur)	-4 598,51			-4 598,51
120000 – Résultat excédentaire de l'exercice	3 754,35			3 754,35
129000 – Résultat déficitaire de l'exercice	-	-5 887,43		-5 887,43
Total Fonds propres	173 580,27	-5 887,43	-	167 692,84
131100 – Subventions d'investissement	38 273,47	38 860,61		77 134,08
139100 – Subventions d'inv. Inscr. au CR	-10 585,86	-11 174,14		-21 760,00
Total Autres fonds	27 687,61	27 686,47	-	55 374,08
Total général	201 267,88	21 799,04	-	223 066,92

4.2 – Affectation du résultat de l'exercice 2021

Origine : excédent 2021	3754,35	
Affectation au report à nouveau débiteur		3754,35

4.3 – Subventions d'investissement notifiées au cours de l'exercice

Financeurs	Montant
DRAAF – PAT Cuisine Espace Jeunes	13 790,00
CD26 – Tiers lieu d'inclusion numérique	6 808,61
CAF26 – Aménagement Espace Jeunes	13 402,00
MSA – Cuisine Espace Jeunes	4 860,00
TOTAL	38 860,61

4.4 – Suivi des fonds dédiés

Évolutions des Fonds dédiés	Total au 01/01	Augmentations	Diminutions	Total au 31/12
CAF de la Drôme – Printemps du Numérique	2 500,00		2 500,00	0,00
CD Drôme – Printemps du Numérique	2 500,00		2 500,00	0,00
DRAJES – FDVA Formations de bénévoles	2 292,83		2 292,83	0,00
FONJEP – Aide exceptionnelle Séjours	4 973,50		4 973,50	0,00
MACIF & AURACS/AG2R – Mobilité solidaire	10 279,11		2 972,59	7 306,52
MSA & AURACS/AG2R – Mobilité solidaire 2022	0,00	6 913,52		6 913,52
Fondation de France – Habitat	0,00	2 920,00		2 920,00
TOTAL	22 545,44	0,00	15 238,92	7 306,52

4.5 – Provision pour indemnités de départ en retraite

La provision pour départ en retraite des salariés est calculée chaque année d'après les dispositions de la convention collective ALISFA de la manière suivante : 1/60 de la rémunération brute par an plafonné à 15 ans.

Solde au 31/12/2021	8 957,64
Dotation 2022	5 511,49
Reprise 2022	0,00
Solde au 31/12/2022	14 469,13

4.6 - Tableau des provisions et des dépréciations

Provisions	Total au 01/01	Dotations	Diminutions	Total au 31/12
Provisions pour risques et charges Passif	10 157,64	5 511,49	1 200,00	14 469,13
Provision pour charges	1 200,00		1 200,00	0,00
Provision pour retraite	8 957,64	5 511,49		14 469,13
Total Provisions	10 157,64	5 511,49	1 200,00	14 469,13

4.7 – État des dettes

Dettes	2022	2021
Dettes financières	36 675,25	6 930,48
Prêt garanti par l'État	35 000,00	
Découvert compte courant	1 555,25	1 102,90
Prêt Fédération Centre Sociaux 26	-	5 000,00
Valeurs à l'encaissement à régulariser	120,00	827,58
Dettes fournisseurs	29 188,73	27 060,13
Fournisseurs	23 498,07	15 583,79
Fournisseurs - Factures non parvenues	5 690,66	11 476,34
Dettes fiscales et sociales	64 223,06	52 508,09
Provisions congés payés et CET	21 921,67	17 471,94
Autres charges de personnel	5 017,88	2 380,06
URSSAF	13 660,12	10 065,54
Malakoff-Médéric - Retraite complémentaire	4 138,91	3 758,86
Chorum-SNM – Prévoyance	2 376,27	1 249,29
AESIO – Mutuelle complémentaire	3 774,54	3 397,80
Unifor – formation continue	5 236,56	4 342,00
Charges fiscales à payer (TS et PAS)	3 321,60	6 343,49
Provision œuvres sociales CSE	4 775,51	2 999,11
Autres créanciers créditeurs		500,00
Autres dettes	6 435,67	6 489,43
Produits constatés d'avance	64 026,65	46 189,49
DRAJES – Subvention Promotion Services Civiques		3 800,00
MSA – Sub 2022 Grandir en milieu rural – Repas AL	3 850,00	
SOLIHA 26 – Sub 2022 Jeunes en rupture – mobilité	1 250,00	
Union Auvergne Rhône-Alpes Centres Sociaux		4 000,00
Part. Familles Activités Socio-Culturelles et Adhésions	58 926,65	38 389,49
Total général	200 549,36	139 177,62

5 – Informations sur les postes du compte de résultat

5.1 – Détail des prestations facturées aux familles

Secteur	2022	2021
Accueils de loisirs	52 739,80	41 014,60
dont Aides CAF, MSA, JPA...	4 916,05	2 466,51
Activités Socioculturelles	72 257,94	37 935,35
Espace Jeunes	4 637,10	3 141,20
dont Aides CAF, MSA	587,80	237,80
Sorties Familles et Ateliers Parents-Enfants	1 075,00	2 115,97
dont Aides CAF, MSA, JPA...	75,00	295,64
Autres participation (LAEP, transport solidaire...)	3 187,94	1 066,00
TOTAL des participations familles	133 897,78	85 273,12

5.2 — Détail des prestations de services CAF

	2022	2021
ALSH	21 611,66	18 690,48
CLAS (Accompagnement scolaire)	2 998,53	1 891,94
Animation Globale (Centre Social)	75 785,00	74 739,00
Jeunes	32 212,00	30 983,00
LAEP	12 606,27	12 286,77
Animation Collective Familiale	23 682,00	22 988,00
TOTAL	168 895,46	161 579,19

5.3 — Détail des subventions d'exploitation notifiées au cours de l'exercice

	2022	2021
Etat	25 524,00	34 353,23
Délégation régionale au droits des femmes	1 000,00	1 000,00
FONJEP	20 724,00	14 214,00
DRAJES	3 800,00	8 000,00
Fond pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)		3 000,00
Promotion du service civique dans le Diois	3 800,00	
Fond d'urgence pour les colonies de vacances		5 000,00
Agence de Service de Paiements - ASP	-	11 139,23
PEC (ex CUI - CAE)	-	11 139,23
Services Civiques	-	
Conseil Général Drôme	97 700,00	97 700,00
Subventions reversées par la CC du Diois	93 300,00	93 300,00
Médiation (ex : prévention spécialisée)	35 000,00	35 000,00
Animation de proximité (ex : animation socioculturelle)	58 300,00	58 300,00
Lieu Accueil Enfants Parents - LAEP	4 400,00	4 400,00
Communauté des Communes du Diois	212 161,50	200 435,97
ALSH Die	43 800,00	36 439,40
ALSH La Motte Chalancon	6 959,00	6 660,47
ALSH Luc-en-Diois	4 000,00	
Lieu Accueil Enfants Parents - LAEP	4 290,00	4 063,20
Formation des animateurs périscolaires et PEDT	5 520,00	4 227,00
Fonctionnement Centre Social	147 592,50	149 045,90
Autres collectivités territoriales	6 959,00	6 760,47
CC Baronnie Drome Provençale - Sub ALSH La Motte	6 959,00	6 660,47
Mairie Luc - aide concours peinture		100,00
Caisse d'Allocations Familiales de la Drôme - CAF	47 836,88	43 447,88
Subventions de fonctionnement	47 836,88	43 447,88
Aller vers les publics les plus éloignés	9 000,00	9 000,00
Appel à projet de jeunes	1 200,00	
Réseau Acteur Jeunesse	7 046,00	10 440,00
Habitat & logement	3 173,00	2 255,00
Bonification médiation et inclusion numérique	5 000,00	5 000,00
Bonification développement durable	1 500,00	3 000,00
Bonification accueil et suivi de projet	2 000,00	
Convention territoriale globale	7 917,88	7 917,88
Parentalité et prévention précoce - ateliers Bulles d'Eveil	5 000,00	5 000,00
Parentalité – autres subventions		835,00
Renouvellement projet social	6 000,00	
Mutualité Sociale Agricole - MSA	16 918,36	6 739,95
Fonctionnement Centre Social	4 500,00	5 000,00
Grandir en milieu rural – Handicap	3 930,00	
Grandir en milieu rural – ALSH Luc, La Motte...	3 980,00	
Grandir en milieu rural – Mobilité Jeunes	4 160,00	
Prestation de services – ALSH	348,36	1 408,59
Prestations de services – LAEP		331,36
Autres financements publics	18 200,00	14 700,00
ARS Rhône-Alpes - Parentalité et prévention précoce	6 700,00	6 700,00
Consortium SOLIHA26 – CEJ Jeunes en rupture	1 500,00	
CARSAT - Subvention vieillissement	10 000,00	8 000,00
CARSAT – Aide Prévention COVID		
Mécénat et autres financements	8 000,00	20 680,00
AURACS – AG2R La Mondiale – Mobilité solidaire	4 000,00	2 000,00
AURACS – PIC Jeunes invisibles - Jeunesse		7 500,00
FNCS – Aide aux sorties familles		1 180,00
Fondation de France – Coopérons pour habiter nos territoires	4 000,00	
Fondation MACIF – CEREMA – Mobilité solidaire		10 000,00

5.4 – Charges exceptionnelles

	2022	2021
Charges exceptionnelles	12 005,40	24 591,72
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion, dont :	3 288,20	21 974,89
Familles et clients divers – régularisations soldes		13 676,21
Réparation sur véhicule location – voyage Bosnie		6 489,43
Réparations sur porte locaux loués à Mairie de Die	2 936,59	
Charges excep. sur exercice antérieur, dont :	8 717,20	2 616,83
CAF Drôme – Subvention RAJ 2021 : régul solde à recevoir	970,20	
CCD – Subvention ALSH 2021 : regul séjour non fait	4 380,00	
Centre La Paz – Frais séjours cirque 2021	2 214,80	
Pôle emploi – préavis licenciement éco 2021 non comptabilisé	1 053,00	
CAF Drôme – régularisation sur solde PS LAEP 2020		807,84
CAF Drôme – indu suite à contrôle LAEP 2019		543,78

5.5 – Produits exceptionnels

	2022	2021
Produits exceptionnels	25 442,85	19 968,06
Produits exceptionnels sur opérations de gestion, dont :	5 309,31	1 990,00
Adhésions 2022/2023 – part 2023	4 930,00	
Familles et clients divers – régularisations solde		1 960,00
Produits exceptionnels s/ ex. antérieur, dont :	8 959,40	11 734,06
CAF Drôme – régularisation sur solde PS Jeunes	479,94	8 529,46
CAF Drôme – régularisation sur solde PS ALSH	540,17	2 358,39
CAF Drôme – régularisation sur solde PS ACF & sub parentalité	516,70	846,21
CAF Drôme – régularisation sur solde PS laep	776,10	
CAF Drôme – Subv. Printemps Numérique 2020 – régul solde	1 000,00	
CC Baronnie – Subv. AL La Motte-Chalancon – regul solde	1 378,03	
Quote-part Sub. Investt affectées au CR	11 174,14	6 244,00

5.6 - Contributions volontaires en nature

5.6.1 – Contributions volontaires en nature : Bénévolat

Activités	Nombre de bénévoles	Nombre d'heures	Taux horaires de valorisation	Montant valorisé
Accompagnement scolaire	6	140	16,80 €	2 352,00 €
Activités Socio-culturelles — Saison 2021/2022	15	680	35,00 €	23 800,00 €
Activités Socio-culturelles — Saison 2022/2023	17	561	35,00 €	19 635,00 €
LAEP Bleu Hamac	5	220	17,50 €	3 850,00 €
Accès aux droits – Actions autour du vieillissement	5	300	14,00 €	4 200,00 €
Accès aux droits – Groupe Les Femmeuses	6	120	14,00 €	1 680,00 €
Accès aux droits – Atelier ABC	4	360	16,80 €	6 048,00 €
Accès aux droits – Ecrivain.e.s publics	6	144	16,80 €	2 419,20 €
Accès aux droits – Mobilité solidaire	21	1600	14,00 €	22 400,00 €
Total général	85	4125		86 384,20 €

Remarque : les heures de bénévolat pour le pilotage de l'association (assemblée générale, conseil d'administration et bureau), mais aussi pour le renouvellement du projet social se sont élevées à environ 2 000 heures, mais ne peuvent être valorisées.

5.6.2 – Détail des contributions volontaires en nature : entretien et réparations

Destinataire	Objets	Montant valorisé
Communauté des communes du Diois	Entretien et réparations bâtiments	1 479,26
	Travaux électriques	745,89
	Maintenance ascenseurs & extincteurs	827,10
	Vérifications installations électriques & gaz	348,00
	Assurances	1 309,36
	Taxe foncière 2022	360,00
Total général		5 069,61

Les sommes exposées ci-dessus ont été directement prises en charge par la CCD pour les locaux de l'ancien Tribunal et des locaux de l'Espace Jeunes qui se situent tous deux Place de l'Évêché à Die.

Les locaux utilisés par l'ESCDD sont la propriété du Conseil Départemental de la Drôme et mis à la disposition de la CCD. Aucune valorisation n'a été communiquée.

5.7 - Mécénat de compétences

L'association bénéficie depuis le 1^{er} novembre 2020 de la mise à disposition d'un salarié à mi-temps du groupe La Poste, sous dispositif du Mécénat de Compétences, et s'est achevé le 30/04/2022. La valorisation pour l'exercice 2022 s'élève à 6 313,96 €

5.8 - Tableau des effectifs

	2022	2021
Effectif présent au 31/12	24	24
Équivalent temps plein au 31/12	15,42	15,74
Dont emploi aidé CUI CAE	0	0

5.8 - Événements postérieurs à la clôture de l'exercice : Néant

5.9 - Rémunérations des dirigeants

Les dirigeants bénévoles ne perçoivent aucune rémunération ni avantage en nature. L'association rémunère un seul cadre salarié, son salaire ne sera pas divulgué.

5.10 - Comité Social et Économique : budget des œuvres sociales

Le Comité Social et Économique dispose depuis 2020 d'un budget alloué par la structure pour développer les œuvres sociales au bénéfice des salariés de l'association. Le montant est égal à 1 % de la masse salariale brute de l'année. Pour 2022 ce montant s'élève à 4 326,60 €.

5.11 - Informations fiscales :

L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.

Glossaire

ACF = Animation Collective Famille
ACM = Accueil Collectif de Mineurs
ALEJ = Accueil de Loisirs de l'Espace Jeunes
AG = Assemblée Générale
ALSH = Accueil de Loisirs Sans Hébergement
APP = Analyse de la Pratique Professionnelle
APTIC = Application Pédagogique des Technologies de l'Information et de la Communication
ARS = Agence Régionale de Santé
ASC = Activités Sportives et Culturelles
AURA : Auvergne Rhône Alpes
AURACS = Union Régionale Auvergne Rhône Alpes des Centres Sociaux
CAF = Caisse d'Allocations Familiales
CARSAT = Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
CCAS = Centre Communal d'Action Sociale
CCD = Communauté des Communes du Pays Diois
CCBDP = Communauté des Communes des Baronnies en Drôme Provençale
CET : Compte épargne temps
CLAS = Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
CR = Compte de résultat
CSE = Conseil Social et Economique : instance unique de représentation du personnel (obligatoire pour les entreprises de +11 salariés)
CTA = Commission de Travail Associé
CTG = Contrat Territorial Global
DAH = Drôme Aménagement Habitat

DRAJES = Délégation Régionale Académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.
DSL = Développement Social Locals
ETP = Équivalent temps plein
EVS = Espace de vie social
FDVA = Fonds de Développement de la Vie Associative
FNCS = Fédération Nationale des Centres Sociaux
FONJEP = Fond de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire
GUSO : Guichet unique spectacle occasionnel (pour l'embauche des intermittents).
LAEP = Lieu d'Accueil Enfants-Parents
Mécénat de compétences = Don en nature effectué par une entreprise sous forme de mise à disposition de salarié ou de prestation de service au bénéfice d'un organisme d'intérêt général.
neets = jeunes de moins de 26 ans – ni en emploi, ni en étude, ni en formation
PAS = Prélèvement à la source
PEDT = Projet éducatif de territoire
PIC = Plan d'Investissement des Compétences
PRAPJ = Points Ressources pour l'Accompagnement de Projets de Jeunes
PS = Prestation de Services
RAJ = Réseau Action Jeunesse
TAP = Temps d'Accueil Périscolaires
URSSAF = Union pour le recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales